

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01183
Numéro SIREN : 842 076 382
Nom ou dénomination : 2A DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010654

10654

 **SAGEC FOREZ**

SAS 2A DEVELOPPEMENT

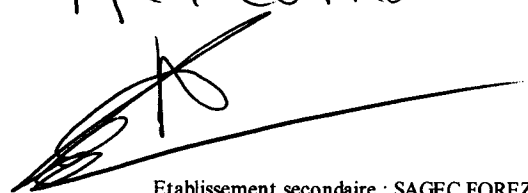
4 Rue DE LA LHUIE

38390 MONTALIEU VERCIEU

COMPTES ANNUELS

ET ETATS FISCAUX

EXERCICE DU 04/09/2018 AU 31/12/2019

Axel Cathala


Etablissement principal : SAGEC FOREZ
19 Rue Barthélémy Villemagne 42340 VEAUCHE
tél : 04.77.36.38.40 Fax : 04.77.36.38.49

Etablissement secondaire : SAGEC FOREZ
21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
tél. : 04.77.76.87.66 Fax : 04.77.76.50.24

Mail : contact@sagec-forez.com
Société D'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de LYON
R.C.S. SAINT ETIENNE 398 786 863 code APE : 6920Z

2018 BOM 83
2 Detektopermeur

Grefe du Tribunal
Commerce Vienne
28 hrs Av. Crail de laur
OS 247
38217 Vienne

ETATS FISCAUX

J DIVERS

--

--

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL)

voir les explications figurant sur le site de

Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i> du CGI)

Désignation de l'entreprise		SAS 2A DEVELOPPEMENT		4 Rue DE LA LHUIE		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		38390 MONTALIEU VERCIEU					
SIRET		8 4 2 0 7 6 3 8 2 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		16		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122019			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	4 576	030	1 049	3 528	
	Immobilisations financières* (1)	040	3 000	042		3 000	
	Total I (5)	044	7 576	048	1 049	6 528	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	118 440	062		118 440
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	1 850	074		1 850	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 384	086		1 384	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	121 674	098		121 674	
	Total général (I + II)	110	129 250	112	1 049	128 202	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000		
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	15 919		
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	16 919		
	Provisions pour risques et charges	154		154			
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	96 944		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 440		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 4 401	172	169	172	12 899		
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	111 283			
Total général (I + II + III)				180	128 202		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	3 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	96 900	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 576	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise: **SAS 2A DEVELOPPEMENT** Néant

A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le					
		1		2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		210	142 966					
	Production vendue { biens / services * } { dont export et livraisons intracommunautaires }		214						
			218	15 000					
			217						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222						
	Production immobilisée *		224						
	Subventions d'exploitation reçues		226						
Autres produits		230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	157 966					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	226 238					
	Variation de stock (marchandises) *		236	(118 440)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	26 010					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	334	244	946				
	Rémunérations du personnel *		250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252						
	Dotations aux amortissements *		254	1 049					
	Dotations aux provisions		256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 / 260		262	1				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	135 804				
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	22 163					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	13					
	Produits exceptionnels (IV)		290						
	Charges financières (V)		294	3 448					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347	300					
			348						
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	2 809						
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	15 919					
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	15 919	314				
Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles*		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	2 809					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993			
	Divers* dont	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite	641		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	18 728	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	18 728	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS 2A DEVELOPPEMENT** Néant *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISE					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	4 576	
Immobilisations financières		480	482	484	486	3 000	
TOTAL		490	492	494	496	7 576	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	
	Constructions	520	522	524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546	
	Matériel de transport	550	552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	1 049
TOTAL		570	572	574	576	1 049

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégréées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values			
					Court terme* ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS 2A DEVELOPPEMENT** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 034
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	764
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2A DEVELOPPEMENT		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 04092018 et clos le : 31122019		Durée en nombre de mois 16	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		157 966
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	157 966
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		118 440
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	118 440
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		228 495
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		23 753
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	252 249
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	24 157
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|9

N° SIRET 8|4|2|0|7|6|3|8|2|0|0|0|1|4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2A DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 4 Rue DE LA LHUIE

CODE POSTAL 38390

VILLE MONTALIEU VERCIEU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	2
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	98

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SCI Dénomination 2A INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 824939946 % de détention 2,00 Nb de parts ou actions 2

Adresse : N° 4 Voie RUE DE LA LHUIE

Code postal 38390 Commune MONTALIEU VERCIEU Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CATHALA Prénom(s) AXEL

Nom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 49

Naissance : Date 10061986 N° département 69 Commune VENISSIEUX Pays FRANCE

Adresse : N° 4 Voie RUE DE LA LHUIE

Code postal 38390 Commune MONTALIEU VERCIEU Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique PINEAU Prénom(s) ANTOINE

Nom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 49

Naissance : Date 29011990 N° département 69 Commune TASSIN LA DEMIN LUNE Pays FRANCE

Adresse : N° 45 Voie RUE BARBIER

Code postal 69006 Commune LYON Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|9**

N° SIRET **8 4 2 0 7 6 3 8 2 0 0 0 1 4**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 2A DEVELOPPEMENT**

ADRESSE (voie) **4 Rue DE LA LHUIE**

CODE POSTAL **38390** VILLE **MONTALIEU VERCIEU**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

2A DEVELOPPEMENT
Société par action simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue de la Lhuie 38390 MONTALIEU-VERCIEU
RCS VIENNE 842 076 183

L'an 2020,
Le 28 août 2020,
A 15 heures.

Les associés de la société 2A DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 1000 euros divisés 100 actions, dont le siège social est à 4 rue de la Lhuie 38390 Montalieu-Vercieu, se sont réunis audit siège sur convocation par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Axel CATHALA PRESIDENT de la SAS 2A DEVELOPPEMENT.

Sont présents :

- Monsieur Antoine PINEAU, propriétaire de 49 actions, numérotées de 1 à 49 ;
- Monsieur Axel CATHALA, propriétaire de 49 actions numérotées de 50 à 98 ;
- SCI 2A INVEST représentée par son gérant Axel CATHALA, propriétaire de 2 actions, numérotées de 99 à 100 ;

Soit au total 3 associés présents ou représentés, totalisant 100 actions.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Approbation des comptes clos le 31/12/2019.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31/12/2019 de la manière suivante : **report à nouveau**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Axel CATHALA pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les associés :

Axel CATHALA

Antoine PINEAU

SCI 2A INVEST
Représentée par Axel CATHALA
(gérant)

